



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Préfecture
Direction des relations externes
et du cadre de vie
Bureau du cadre de vie
Secrétariat de la CDAC

COMMISSION DEPARTEMENTALE **D'AMENAGEMENT COMMERCIAL**

DATE : Mercredi 25 avril à 10h

ORDRE DU JOUR :

Examen du dossier de demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SCI RAVIC en vue de la création de deux cellules commerciales de 2 468 m² situées à l'angle de l'avenue des Indes et de la rue François de Mahy à Saint-Pierre et intégrées à l'opération EPICEA. Enseignes Maisons du Monde (1166 m²) et TATI (1302 m²).